

RAPPORT ALR2 DU MERCREDI 26/06/2024

ARRIVEE :	09-14-05-03-17	
NON PARTANT :	NEANT	
CAGNOTTE QUINTE +	8 704 000 F CFA	
COMBINAISONS	RAPPORTS 300F/350F	NOMBRE
ORDRE TIERCE	934 500	2
DESORDRE TIERCE	81 000	23
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUARTE (DEGRADE)	592 000	3
DESORDRE QUARTE	0	0
TIERCE VENANT	0	0
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUINTE +	0	0
DESORDRE QUINTE +	0	0
BONUS 4	352 000	6
BONUS 4 + NON-PARTANT	0	0
MASSE PARTAGEE	7 620 000	

COMBINAISONS	RAPPORTS POUR 500F	NOMBRE
COUPLE GAGNANT	44 500	13
COUPLE PLACE A	8 000	24
COUPLE PLACE B	14 500	13
COUPLE PLACE C	12 000	16
SIMPLE GAGNANT	0	0
COUPLE PLACE A'	0	0
COUPLE PLACE B'	0	0
COUPLE PLACE C'	0	0
MULTI 4	1 004 000	2
MULTI 5	200 500	1
MULTI 6	66 500	7
MULTI 7	28 500	19
P SIMPLE GAGNANT	6 000	2
P SIMPLE PLACE A	1 000	4
P SIMPLE PLACE B	2 000	2
P SIMPLE PLACE C	2 000	2
MASSE PARTAGEE	4 390 500	

**CHEF DEPARTEMENT
EXPLOITATION DES JEUX**

INSPECTION DES JEUX

NB : Si une erreur matérielle a été commise dans les calculs des rapports ou dans leur affichage, les paiements sont interrompus jusqu'à rectification. Aucune réclamation n'est admise sur les modifications intervenues. Les paris déjà payés ne seront pas réajustés.
(Article 26 de la loi n° 2014-005 des charges : cf JO No 5280 du 18 Mars 1989)

VERIFICATION
12 010 500